



1112326301

DATE DEPOT : 2011-12-29

NUMERO DE DEPOT : 2011R123587

N° GESTION : 2002B04263

N° SIREN : 419397062

DENOMINATION : FINANCIERE LINCOLN

ADRESSE : 17 r Quentin Bauchart 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2011/11/21

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NOMINATION DE VICE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLA
NOMINATION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE
NOMINATION DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE
NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

EC 21-11-11-OS, PF, OT, PA

06 - 21-11-11

06 -

FINANCIERE LINCOLN

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 654.025,356 Euros

Siège social : 17 rue Quentin Bauchart

75008 PARIS

419 397 062 R.C.S. PARIS

ORB 4263

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DES
PERSONNES DESIGNÉES COMME MEMBRES
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 21 NOVEMBRE 2011

Revue du Tribunal de
Commerce de Paris
N°
29 DEC. 2011 R

N° DE DÉPOT

R 1203587

CONSTITUTION DU BUREAU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nomination du Président du Conseil de surveillance ✓

M. Michel GIRAUD est désigné en qualité de Président du Conseil de surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2017 sur les comptes du dernier exercice clos.

Le Président est chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

M. Michel GIRAUD déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Nomination d'une Vice-Présidente du Conseil de surveillance

Mme Joselyne GOUJON est désignée en qualité de Vice-Présidente du Conseil de surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2017 sur les comptes du dernier exercice clos.

La Vice-Présidente est chargée, en cas d'empêchement du Président, de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Mme Joselyne GOUJON, a préalablement aux présentes, déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

DIRECTOIRE

Nomination des membres du Directoire

Le Conseil de surveillance fixe à deux le nombre des membres du Directoire et nomme en qualité de premiers membres du Directoire pour une durée de quatre ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat :

- **M. Xavier GIRAUD**,
né à PARIS (75017) le 22 Février 1978, de nationalité française,
demeurant à PARIS (75007) 81 rue de Grenelle
- **M. Nicolas WILLIAMSON**,
né à PARIS (75017) le 15 septembre 1977, de nationalité française,
demeurant 98 rue Caulaincourt – 75018 PARIS

Les membres ainsi nommés ont déclaré par avance, accepter leurs fonctions, si elles venaient à leur être confiées.

Chacun d'eux a déclaré, en outre, qu'il satisfaisait à la limitation requise par la Loi en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membre du Directoire, Directeur général unique, Président du Directoire, Président du Conseil d'administration ou Directeur général de Sociétés Anonymes qu'une même personne peut occuper, qu'il n'était pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur et qu'il satisfaisait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 16 des statuts.

Nomination du Président du Directoire

Le Conseil de surveillance nomme M. Xavier GIRAUD, l'un des membres désignés du Directoire, en qualité de Président du Directoire, pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

M. Xavier GIRAUD a déclaré par avance accepter ces fonctions si elles venaient à lui être confiées.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Nomination d'un Directeur Général

Le pouvoir de représentation est également attribué à M. Nicolas WILLIAMSON, sus-désigné comme membre du Directoire, lequel portera le titre de Directeur Général.

M. Nicolas WILLIAMSON a déclaré par avance accepter ces fonctions si elles venaient à lui être confiées.